

Les créateurs d'une prétendue mobilisation du sol, sont partis de cette fausse donnée, que le numéraire manque en France, que nos moyens d'échange sont insuffisants, et qu'il faut battre monnaie courante, au moyen de véritables assi-gnats, revêtus d'une forme meilleure.

Ce n'est pas le numéraire, l'agent de la circulation, qui manque chez nous ; il est seulement mal réparti, mal distribué ; le défaut d'institutions de crédit, convenablement organisées, empêche la demande de se rencontrer avec l'offre ; il y a en même temps engorgement et insuffisance des moyens d'échange.

On ferait vainement appel à la mobilisation du crédit foncier, dans le but de combattre cette mauvaise organisation du crédit industriel et commercial. Un vaste système de *banques de circulation*, fondées sur les points principaux du territoire, et reliées à un centre commun, à une *banque-mère*, peut seul y porter remède ; toute *banque foncière*, établie pour l'émission d'une nouvelle espèce de billets de change, périrait par un vice inhérent à sa constitution. Elle ne doit pas, elle ne peut pas entretenir de capital de réserve, ni de fonds de roulement. La propriété immobilière, comme l'état, ont besoin d'un crédit à long terme ; il faut pour elle, comme pour lui *des consolidés*, et non *des billets de banques*.

Ce sont de véritables *consolidés*, des titres de placement stable, que produirait la création du grand livre de la dette foncière.

Il ne s'agit pas en effet pour nous de mobiliser le sol, mais seulement de mobiliser l'emprunt hypothécaire, purgé de ses vices actuels.

L'imitation malhabile *des associations territoriales*, faite sous le nom de *caisse hypothécaire*, et surtout le souvenir de la loi du 9 messidor an 3, fourniront sans doute les premiers argumens aux adversaires du système, dont nous essayons de faire apprécier le caractère de haute utilité sociale.